

d'une seule licence pour tout le Canada, c'est : 1° la législation restrictive attribuée à chaque province par le pacte fédéral ; 2° c'est la crainte de briser l'autonomie provinciale créée par ce pacte.

A la première objection, je réponds ; il est vrai que le parlement fédéral ne peut pas légiférer sur les sujets d'éducation d'une province, mais une question qui intéresse deux ou plusieurs provinces ou mieux toutes les provinces de notre confédération, cesse par le fait, ipso facto, d'être une question provinciale ; elle devient fédérale par le concours de toutes les volontés locales coalisées. Qui est-ce qui empêchera les provinces unies d'obtenir du parlement fédéral la sanction de leur union ?

Du reste, même sans passer par cette voie, les provinces de Manitoba, de Québec et du Nouveau-Brunswick ont déjà joui de la réciprocité de licence ; et personne n'a crié à l'illégalité.

A la deuxième objection, on peut répondre qu'il ne s'agit point de rompre l'autonomie provinciale. En effet, rien n'empêche de maintenir l'organisation locale tout en lui permettant de déléguer ses pouvoirs à quelques-uns de ses membres et de les charger de former une commission générale pour tout le Dominion.

Vous connaissez le dicton : là où il y a une volonté, il y a un pouvoir.

Commençons par nous entendre et il nous sera facile de nous faire entendre par l'autorité compétente.

Concluons Messieurs : le jour où nous aurons pour toute l'Amérique Britannique du Nord un bureau central d'admission à l'étude d'examens de médecine, et de collation d'une licence uniforme de pratique médicale, ce jour-là dis-je, marquera une ère de progrès dans les annales de la médecine canadienne, notre diplôme de pratique vaudra dans tout l'Empire Britannique et méritera le respect du monde scientifique, et l'Association Médicale Canadienne aura bien mérité de la patrie.

Et votre humble serviteur s'estimera heureux d'avoir participé, pour si peu que ce soit, à la solution de cette grande question nationale : l'unité de droits et la liberté d'exercice de notre profession.